

FICHE CANDIDAT :

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE DIPLÔME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANTE

DATES :

Selon planning à définir ensemble

DURÉE :

30h

HORAIRES :

À définir ensemble

MODALITÉS D'ORGANISATION :Accompagnement individuel
100 % distanciel**LIEU :**Distanciel : visioconférence
Classe virtuelle Digiforma**TARIF NET DE TAXES :**

30 heures : 2 400 €

FINANCEMENT

France VAE

ACCESSIBILITÉ PSH:

Non

Cependant, vigilants à l'accessibilité pour tous de nos prestations, nous vous remercions de nous faire part, en amont, de toute situation particulière de santé ou de handicap afin d'envisager ensemble les adaptations nécessaires.

ACCOMPAGNATRICE**ARCHITECTE DE PARCOURS :**

Dominique Scandariato

MOYENS MATÉRIELS :

La candidate doit :

- disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet fiable
- disposer d'un cahier pour prise de notes
- et fournir lors des rendez-vous le travail produit à la maison.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

L'Accompagnement à la VAE a pour objectifs de vous permettre :

- ✚ D'explorer votre expérience et de choisir des situations de travail significatives
- ✚ De mettre en concordance vos acquis avec le référentiel de la certification choisie
- ✚ De valoriser vos compétences, votre parcours, votre profil
- ✚ De vous préparer à l'évaluation orale devant le jury

À l'issue de cet accompagnement, vous serez capable :

- ✚ D'élaborer un dossier de validation conforme au référentiel et aux attendus du diplôme
- ✚ De vous exprimer avec aisance à l'oral afin de répondre au mieux aux questions du jury

CONTRAINTES ET EXIGENCES DE LA DÉMARCHÉ VAE:

La VAE n'est pas une conversion automatique de l'expérience en certification professionnelle, elle exige un investissement important de la part du candidat.

Elle permet d'obtenir :

- ✚ La totalité d'une certification professionnelle si le candidat possède toutes les compétences exigées
- ✚ Des parties de la certification (que l'on nomme « Blocs de compétences ») si le candidat ne possède qu'une partie des compétences exigées par la certification visée.

Les principales contraintes et exigences sont :

Le Respect du cadre légal : le candidat doit

- ✚ Posséder une expérience en rapport direct avec le contenu de la certification visée
- ✚ Fournir les preuves de son expérience
- ✚ Renseigner plusieurs documents selon les étapes de la VAE dont à minima :
 - ✓ Un dossier de faisabilité coconstruit avec son architecte accompagnateur de parcours qui le déposera sur le portail France VAE accompagné des documents nécessaires à son traitement (carte d'identité en cours de validité, diplômes, attestations de formations obligatoires...). Ce dossier sera alors accessible par l'organisme en charge de délivrer la certification et, en cas d'avis favorable, il autorise le candidat à continuer sa démarche VAE.
 - ✓ Un dossier de validation (décrivant son expérience et ses compétences), objet de l'accompagnement avec Skills & Keys.
- ✚ Passer un examen (la présentation du dossier de validation et un entretien avec le jury)
- ✚ Respecter des délais : la décision de recevabilité a une durée, elle est indiquée sur l'avis positif adressé au candidat. Au-delà de ce délai, la démarche sera à entreprendre de nouveau. Se positionner sur une session de validation doit aussi se faire dans les délais définis par le certificateur





FICHE CANDIDAT :

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

CONTRAINTES ET EXIGENCES DE LA DÉMARCHE VAE (SUITE) :

Investissement et responsabilisation de la candidate

- ✚ S'organiser : rentrer dans une démarche de VAE va demander à la candidate une organisation sérieuse et rigoureuse entre sa vie privée et sa vie professionnelle
- ✚ Faire preuve d'autonomie : des temps d'autonomie sont indispensables pour renseigner les expériences qui sont propres à la candidate.
- ✚ Écrire : les dossiers de validation constitués par la candidate sont des documents écrits. Il est donc important d'avoir conscience qu'il s'agit d'un fort travail de rédaction de la synthèse de son expérience

DIPLÔME VISÉ : Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) – Niveau 4

Débouchés Métiers : Aide-Soignant(e)

Poursuite d'études : Formation en IFSI et préparation du DE Infirmier/e accessible au bout de 3 ans d'exercice
Concours pour la certification S2MS (secrétaire médicale)
Assistant/e dentaire

Taux de réussite VAE DEAS (Source DREETS Paca 2024)

53 % validation totale / 38 % validation partielle / 9 % aucune validation

Taux de réussite Skills & Keys - Années 2023 - 2024

Nombre de candidats accompagnés	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Niveau de satisfaction des apprenants
8	100 %	0 %	0 %	10 / 10

RAPPEL DES MODALITÉS ET DES DÉLAIS D'ACCÈS AU DIPLÔME :

Informations : contact@skillsandkeys.fr ou 04 83 93 98 04

Inscriptions : <https://vae.gouv.fr/>

Rendez-vous pédagogique sous 8 jours ouvrés : une étude personnalisée est élaborée avant tout engagement dans la démarche. Cette étude fait partie intégrante de l'examen de la recevabilité. Elle permet de coconstruire avec vous votre parcours de certification et, le cas échéant, de formuler des réserves sur le diplôme visé ou le niveau du diplôme visé et des préconisations pour lever tout ou partie de ces réserves (viser le diplôme dans sa totalité ou partiellement, prévoir une formation et/ ou une immersion professionnelle pour optimiser l'accès à la certification professionnelle)

Elle est formalisée à l'appui d'un formulaire type (**dossier de faisabilité**) élaboré par le ministère et accessible sur le portail francevae.fr.

Accord de recevabilité : sous 15 jours ouvrés

Accord de prise en charge France VAE : sous 10 jours

Démarrage de l'accompagnement : au plus tard 6 mois à compter de la date d'accord de recevabilité

Constitution du dossier de validation et dépôt : entre 6 à 8 mois

Entretien oral avec le jury : sous 3 mois après dépôt du dossier de validation

* Les délais présentés sont ceux déclarés par le Portail France VAE. En cas de retard, Skills and Keys ne peut être tenu responsable, ces délais ne dépendant en rien de son action mais des autres acteurs (certificateur ou organisme financeur)

RÉSULTATS POSSIBLES

Connus dans un délai maximum 15 jours

Validation totale : C'est gagné, vous avez le diplôme !

Validation partielle : Vous y êtes presque, envisagez la suite de votre parcours lors de l'entretien post-jury

Aucune validation : Étude de solutions lors de l'entretien post-jury

*En cas de retard, Skills and Keys ne peut être tenu responsable, ces délais ne dépendant en rien de son action mais du certificateur



FICHE CANDIDAT :

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

PROCHAINES SESSIONS POSSIBLES

- Dépôt du dossier de validation : 31 Décembre 2024
- Passage devant le jury : Session en 2025 (en attente du calendrier du certificateur)

Pour l'année 2025 nous sommes en attente du calendrier du certificateur

- * Accès aux sessions après dépôt du dossier de validation.
- * Une convocation sera envoyée à la candidate 15 jours avant la date d'oral prévue par le certificateur.
- * Les délais présentés sont ceux déclarés par le Portail France VAE. En cas de retard, Skills and Keys ne peut être tenue responsable, ces délais ne dépendant en rien de son action mais des autres acteurs (certificateur ou organisme financeur)

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

Le candidat a été déclaré recevable et la prise en charge est accordée

CONTRACTUALISATION ET PLAN D'ACTION → 2 heures

- ❖ Validation de la collaboration (contrat)
- ❖ Elaboration du calendrier des rendez-vous et des modalités (présentiel, distanciel, mixte)
- ❖ Positionnement sur l'une des prochaines sessions possibles
- ❖ Lecture active des supports
- ❖ Elaboration de la liste des expériences professionnelles à retenir
- ❖ Identification des activités / situations de travail pertinentes au regard du référentiel
- ❖ Entretien d'explicitation pour amorcer le plan du dossier de validation.

ECRITURE DU DOSSIER DE VALIDATION → 20 heures

- ❖ Entretiens d'explicitation pour les activités retenues
- ❖ Aide à la description des activités et à la formalisation des idées
- ❖ Co-relecture des parties rédigées / conseils et annotations
- ❖ Finalisation du dossier : relecture / conseils de présentation
- ❖ Vérification de l'adéquation avec le référentiel

FINALISATION DU DOSSIER DE VALIDATION → 4 heures

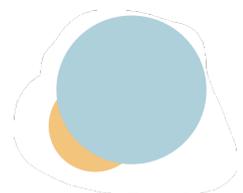
- ❖ Finalisation du dossier de validation : relecture / conseils de présentation
- ❖ Dépôt du dossier de validation sur le portail France VAE

PRÉPARATION À ORAL → 4 heures

- ❖ Présentation de l'épreuve / constitution du jury
- ❖ Préparation d'une introduction – pitch de présentation du parcours du candidat
- ❖ Préparation à la présentation du dossier de validation
- ❖ Simulation à l'oral – échanges de questions / réponses

ENTRETIEN POST-JURY

En cas de validation partielle ou d'échec, un entretien vous est proposé pour coconstruire un plan d'actions à mener afin de viser une validation totale ou identifier un projet alternatif.





FICHE CANDIDAT :

— ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vous serez accompagnée par Dominique, Architecte Accompagnateur de Parcours certifiée en Accompagnement à la VAE. Elle dispose d'une expérience de plus de 15 ans dans l'analyse et la recherche de solutions. Elle sera susceptible d'utiliser les éléments suivants :

- Référentiel de compétences du diplôme visé
- Fiches ROME du métier associé
- CV détaillé – portefeuille de compétences (identification des mots clés)
- Dossier de validation (livret 2)
- Tableau de concordances expériences / référentiel
- Fiches descriptives activités /situations
- ...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dominique sera également susceptible d'utiliser les techniques suivantes :

- Entretiens d'explicitation
- Questionnements, relances, reformulations
- Démarche réflexive et conscientisation des compétences
- Optimisation de l'écriture du dossier (cheminement, précisions...)
- Conseil de relecture et vérification de la mise en page
- Aide au choix des annexes
- Simulation d'oral de jury
- ...

ÉVALUATIONS ET SUIVI

- Au cours de l'accompagnement, Dominique vérifiera l'adéquation du dossier avec l'intégralité du référentiel (checklist) et remplira une grille d'atteinte des objectifs opérationnels.
- Vous remplirez à chaque rendez-vous une *attestation de présence*.
- À l'issue de l'accompagnement, vous remplirez un *questionnaire de satisfaction* afin d'évaluer la prestation d'accompagnement qui a été réalisée.
- À l'issue de l'entretien avec le jury, quel que soit le résultat, un entretien de suivi vous sera proposé pour faire le point.
- Enfin, dix huit mois après, Skills & Keys réalise une grande enquête sur le devenir des personnes accompagnées : « *Où en êtes-vous ?* »